

Plan J
Service AMO de l'Ouest du Brabant wallon

Rapport d'activité 2017

Table des matières

<i>Introduction</i>	p 3
1. <u>Situation administrative et institutionnelle du service</u>	p 5
<i>a) Situation administrative</i>	p 5
<i>b) Situation institutionnelle</i>	p 6
<i>c) L'équipe de Plan J</i>	p 7
2. <u>Les activités externes de Plan J</u>	p 9
<i>a) Les permanences effectives du service</i>	p 10
La permanence d'Ittre (Virginal-Samme).....	p 10
La permanence de Rebecq.....	p 12
La permanence de Tubize.....	p 14
<i>b) Les prises en considération individuelles</i>	p 15
Le travail individuel du service en mots.....	p 17
Le travail individuel du service en chiffres.....	p 19
<i>c) Le travail communautaire</i>	p 20
La campagne « Respect ! ».....	p 21
L'action communautaire « Améliorer le climat à l'école » à l'IPES de Tubize.....	p 26
Nos interventions au Collège St François d'Assise de Tubize.....	p 30
L'action communautaire « Jobs à l'appel ».....	p 31
<i>d) Les activités collectives</i>	p 37
La participation à la « Vitrine de l'Aide à la jeunesse en Brabant wallon ».....	p 38
La participation aux « journées de l'orientation ».....	p 39
3. <u>La gestion et l'animation du Point Jeunesse</u>	p 40
Statistiques du Point Jeunesse de Tubize de Janvier à décembre 2017.....	p 41
4. <u>Perspectives pour 2018 et après</u>	p 43

Introduction

Les orientations de travail du service et les priorités que nous y déterminions se sont poursuivies en 2017. De même, les évolutions sociologiques que nous relevions en 2016 se confirment cette année encore et doivent à nouveau être mentionnées : elles constituent la toile de fond sur laquelle s'inscrit tout le travail du service.

Les demandes individuelles et familiales que nous relevions encore l'an dernier poursuivent leur progression, le contexte socio-économique de l'OBW ne s'étant pas amélioré pour la population qui fait majoritairement appel à nos services.

Comme nous en mentionnions déjà les prémices l'an dernier, la dynamique de marginalisation sociale et ses conséquences sur les enfants et les jeunes, en particulier au plan scolaire, touche aussi de plus en plus un public de « classes moyennes ».

La notion de « classes moyennes », véritable fourre-tout difficile à définir précisément, cerne cependant un public inséré socialement et économiquement dans la société sur un mode relativement stable. Elle cible des familles ou des individus ayant un niveau d'instruction ouvrant les portes du marché de l'emploi et, avec elles, l'apaisement quant aux lendemains. C'est cette « garantie » qui s'effondre pour une partie de ce groupe social qui se retrouve sans emploi, voire sans ressource.

Les enfants et les jeunes de ces milieux, jusque là peu éprouvés socialement, vivent fort mal ce changement et n'ont que rarement les réflexes « de classe » que possèdent leurs congénères marginalisés de longue date, voire de plusieurs générations.

Parmi cette population, un certain nombre d'« exilés » de Bruxelles devenue trop chère pour eux et se retrouvant dans l'OBW par défaut.

Ce mouvement migratoire va dans les deux sens : nous continuons à constater le départ d'un public très défavorisé vers les communes du Hainaut tout proche, l'OBW lui étant devenu inaccessible en termes, par exemple, d'accès aux logements privés et inscrit en tant que demandeur d'un logement social sur des listes pléthoriques.

Mais l'année 2017 fut d'abord pour le service l'année de tous les changements annoncés. Le cabinet de Monsieur le Ministre Madrane a mis en chantier un vaste projet de réformes d'une grande partie du fonctionnement de l'AAJ. Modifiant, entre autres, les orientations de base de celui des services AMO.

Dès le début 2017, le cabinet organisa une vaste concertation associant les différentes fédérations de services de l'AAJ et les représentants syndicaux du secteur. Plusieurs groupes de travail furent mis sur pied et un véritable travail d'élaboration collective se dessina avec un cabinet disposé à remettre régulièrement sur le métier...

Notre service s'engagea pleinement dans ce processus : il s'agissait de construire l'avenir du secteur !!

Le 1^{er} juin 2017 marqua un tournant radical dans ce processus très constructif : Monsieur Lutgen entendait briser les alliances du CDH avec le PS ! Tous les niveaux de pouvoir nous concernant étaient impactés (Communauté, Régions). Et les cabinets ministériels cessaient de fonctionner.

Le travail de réforme entrepris par le Ministre Madrane était suspendu, à moins qu'il ne soit déjà balayé.

Sans entrer dans aucun jeu politique, notre service, comme la plupart des services AMO de la Communauté française, s'était déjà projeté dans un avenir balisé par le nouveau code en chantier. Il impliquait l'octroi aux services AMO d'un mi temps administratif, ce qui fut mis en œuvre par décret rapidement. Mais surtout, il prônait une extension facultative pour les services AMO de répondre aux demandes des jeunes adultes et le retour aux fondamentaux du Décret de 1991 : déjudiciarisation, maintien des enfants et des jeunes dans leur milieu de vie et priorité à la prévention.

Toutes choses qui furent mises en suspension dans un vide politique de plusieurs mois démontrant que le surréalisme belge est encore loin d'avoir atteint ses limites !

Depuis la rentrée de septembre la vie politique nous concernant a partiellement repris son cours.

Une tractation entre les partis maintenus au pouvoir à la Communauté a abouti à un compromis permettant aux services AMO qui le désirent de répondre aux jeunes adultes âgés de 22 ans (pour une proposition initiale à 25 ans !) ; les différents groupes de travail thématique sont remis sur pied ; deux appels à projet ont été lancés par le cabinet : l'un concernant les contrats Rosetta –nous avons été sélectionnés- et un autre concernant à nouveau « *Hors les Murs* ». Nous n'avions pas été retenus pour le 1^{er} et ne le sommes pas plus pour le 2^{ème}.

Par ailleurs, une commission parlementaire devant travailler sur le projet de nouveau code de l'AAJ est mise sur pied, en décembre 2017. Ses travaux devraient déboucher sur une proposition d'adoption, ou non, du nouveau code par le parlement de la Communauté française.

En cas de vote positif, il serait concrétisé dans un arrêté cadre et dans divers arrêtés spécifiques aux différents services de l'AAJ afin de le rendre opérationnel.

Comme les convoyeurs, les travailleurs du service attendent...

1. Situation administrative et institutionnelle du service

a) Situation administrative :

Faisant suite à la proposition de Monsieur le Ministre Madrane, la décision du Gouvernement de la Communauté française de doter tous les services AMO qui n'en ont pas encore, dont le nôtre, d'un mi-temps administratif allège sensiblement cette fonction.

Cette personne -voir ci-dessous-, engagée depuis le début avril dans le cadre d'un CDD d'un an (l'adoption du nouveau code de l'AAJ contenant cette mesure, le CDD permettrait la transition !).

La personne engagée aura donc la responsabilité de la gestion administrative du service. Ce qui ne signifie pas qu'elle en aura toute la charge mais bien celle d'assurer que toute l'administration du service soit totalement assumée et à jour, entre autres du fait de son travail et son organisation.

Cette mesure, pour anodine qu'elle soit, permet au service de professionnaliser d'avantage son fonctionnement et d'amplifier quelque peu son travail de terrain.

Cela étant, ce renforcement humain de l'équipe lui a quelque peu allégé le travail d'actualisation de son diagnostic social (opération à réaliser au moins tous les 3 ans !). Tâche dont Plan J s'est acquitté en produisant un texte de près de 200 pages (198 exactement qui sont à la disposition, sous forme informatique, du lecteur qui le souhaite) dont il est d'ores et déjà certain qu'il aura quelques lecteurs dans les personnes qui l'ont rédigé...

Ce travail énorme et fastidieux est conçu à partir d'une approche académique qui tend à objectiver la subjectivité de notre travail de terrain à travers une structure rédactionnelle imposée reposant d'abord sur les pratiques du service plutôt que sur la réalité du territoire où il intervient. Or nous aurions besoin d'un diagnostic social, dont l'utilité n'est pas niée bien au contraire, réalisé avec des chercheurs qualifiés et explorant l'ensemble de ce territoire. Pas seulement celui où le service intervient. Point de vue que nous argumentons longuement dans le texte du diagnostic.

D'autre part, les restrictions de personnels au niveau de l'administration centrale de la Communauté française que nous relevions déjà en 2016 continuent à alourdir les relations que nous avons avec celle-ci qui paraît fort désorganisée.

Cependant pas au point de nous priver d'une inspection pédagogique qui nous a permis de recevoir Madame Thérèse GOFFART qui s'est penchée avec tous les membres du service sur les différentes activités et actions menées par Plan J.

Chose salubre pour le service, dans cette situation pour le moins scabreuse, nous pouvons nous reposer largement sur l'organisme spécialisé dans la gestion comptable de l'Aide à la jeunesse à qui la gestion comptable de l'ASBL et le secrétariat social qui lui est associé sont confiés : les sociétés GESOCOM et AGESICOM, qui ont donné pleine satisfaction cette année encore.

b) Situation institutionnelle :

Cette situation n'a pas plus évolué en 2017 qu'elle ne l'avait fait en 2016. Ce qui constitue, en soi, une confirmation de la stabilisation institutionnelle du service dont nous faisons déjà état. C'est ce que nous continuons à percevoir nettement auprès de tous nos interlocuteurs de terrain et qui nous institue bien en tant que service AMO de tout l'OBW.

Ce dernier constat vaut également pour ce qui est des relations du service avec l'Administration communautaire, ou de la « Fédération Wallonie Bruxelles ». Mais la mise en chantier du nouveau Code de l'AAJ et les arrêtés d'exécutions auxquels il devrait donner le jour, évoqués ci-dessus, devraient sensiblement infléchir notre travail en y accentuant la prévention, comme on le verra ci-après, et nous inciter à rationaliser nos suivis individuels.

Sans que les situations qui nous sont adressées se résolvent pour autant, les changements de priorités du travail de terrain du service devraient orienter beaucoup de celles-ci vers des services partenaires qui auront, dès lors, beaucoup plus que le nôtre, vocation à les prendre en considération.

Cela étant, la visibilité du service auprès de ces différents publics continue à se renforcer et se pérennise. Le service fait l'objet d'une sollicitation concrète croissante de la part des PCS dans les 4 communes de l'Ouest du Brabant wallon et fait partie de leurs comités d'accompagnement respectifs.

Les écoles de l'OBW, tant primaires que secondaires, font toujours régulièrement appel à nos services, comme on le verra dans les pages qui suivent.

Toujours en lien avec les communes, **Plan J** participe aux Conseils Communaux de l'Accueil (CCA) de Rebecq et de Tubize et avec le Conseil Consultatif des jeunes de Ittre.

Notre service reste partie prenante du collectif des AMO du Brabant wallon qui fut extrêmement discret cette année. Il participe également à la « *Coordination spontanée de l'Aide à la Jeunesse du Brabant wallon* » qui, comme de tradition, organise tous les 2 ans « *la vitrine de l'Aide à la Jeunesse* », ce qui fut le cas en 2017 et différentes autres activités réservées aux professionnels du secteur du Brabant wallon.

c) L'équipe de Plan J :

Reconnu comme un service AMO de catégorie 2, **Plan J** comporte un cadre de 4 travailleurs à temps plein : 3 travailleurs occupant des fonctions socio-éducatives et 1 directeur assumant la gestion quotidienne et la responsabilité du fonctionnement du service, pour en rendre compte devant la Conseil d'Administration et l'Assemblée générale du Pouvoir organisateur du service : l'A.S.B.L. AMO Plan J.

Le cadre AAJ a été augmenté de 1 mi-temps administratif sur base d'un Contrat à Durée Déterminée de 1 an prenant cours le 1^{er} avril 2017

Au 1^{er} janvier 2017, ce cadre était complet et l'est encore au 31 décembre 2017 mais augmenté de 1 mi-temps.

Le personnel hors cadre, comprend deux travailleurs : un Maribel à mi temps et un Rosetta à temps plein.

Dès lors, au terme de l'année 2017, l'équipe de **Plan J** se compose de 7 travailleurs prestant 6 ETP, distribués comme suit :

Dans le cadre AAJ :

- Jacques TAYLOR, Licencié en Sciences Psychologiques et Pédagogiques, directeur (1 ETP) ;
- Elise DE MATTIA, Assistante Sociale, assistante sociale (1 ETP) ;
- Geneviève PERREAUX, Assistante Sociale, assistante sociale (1 ETP) ;
- Cédric DEPRIT, Educateur spécialisé, Educateur (1 ETP) ;
- Eloïse THIEL, Rédactrice accueillante à partir du 1^{er} avril 2017 (1 /2 ETP).

Hors cadre AAJ :

- Salimata WADE, Educatrice Spécialisée, Educatrice (1/2 ETP)
- Samantha CASTAGNARO, Educatrice spécialisée, Rédactrice accueillante, (1 ETP).

Les formations suivies par les membres de l'équipe en 2016 :

Les difficultés quasiment structurelles et financières que le service rencontre pour permettre à ses travailleurs d'investir leur formation reste une constante depuis plusieurs années maintenant.

Comme l'année dernière, l'essentiel de la formation a résidé dans l'ensemble des formations organisées par Infor Jeunes BW auxquelles participe l'ensemble du personnel du service suivant les obligations de chacun, et trois supervisions se déroulant tout au long de l'année scolaire :

- *Supervision clinique et institutionnelle* donnée au service par Monsieur Jean Vanhemelrijk ;
- *Sociologie des interventions de l'Aide à la jeunesse* par Madame Jacqueline Fastrée et son assistante, de RTA ;

- *L'animation dans les classes de maternelle* par Madame Meyfroet ;

Par ailleurs, le directeur du service a été sollicité pour participer à différents groupes de travail et de réflexion à partir des différentes propositions de réforme du Code de l'AAJ émises par le Cabinet de Monsieur le Ministre Madrane.

Cela représente de multiples réunions et déplacements dans toute la Communauté française.

Par ailleurs,

- Participation à divers colloques et séminaires organisés ou appuyés par la DGAJ, Droit des jeunes, Province du Brabant wallon, ...
- Participation à la plateforme de lutte contre les violences conjugales,...
- Participation aux formations organisées par Infor Jeunes

Conseil Pédagogique

Le Conseil pédagogique du service a orienté son travail dans deux directions complémentaires double activité.

Une première purement interne -direction et personnel- a pris la forme de plusieurs réunions de service extraordinaires destinées à faire le point sur la situation financière et institutionnelle en voie d'évolution du service, et le travail administratif que requiert le fonctionnement de ce dernier, son projet pédagogique ainsi que son rapport d'activité.

Comme chaque année maintenant, le Conseil a à nouveau été réuni pour évaluer l'action communautaire « *Jobs à l'appel* » menée en 2017 avec les jeunes y ayant participé et les parents qui le souhaitaient.

Il a encore été réuni, à différentes reprises cette fois, avec les enseignants collaborant à l'action « *Bien-être à l'école* » menée au sein de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire (IPES), afin d'en faire le bilan et en tracer les perspectives à court, moyen et long termes.

2. Les activités externes de Plan J

Conformément aux missions actuelles que la Communauté française assigne aux services AMO, les activités de **Plan J** se répartissent essentiellement entre l'aide apportée aux jeunes à travers les prises en considération individuelles de jeunes et de familles et les actions communautaires, les actions simplement collectives (ponctuelles -suivant les possibilités du service- et sans inscription stratégique dans le projet pédagogique du service) étant considérablement réduites et, dans la mesure du possible, subordonnées aux actions communautaires.

La prise en charge intégrale du Point Relais, devenu « Point Jeunesse » d'Infor-Jeunes de la commune de Tubize reste une des spécificités de notre service. Dès lors, l'animation et la gestion de cette structure constitue un axe de travail à part entière du service qui est exposé comme tel ci-dessous (chapitre 3).

Nos activités passent par la tenue de permanences régulières de trois types :

- Permanences téléphonique ou virtuelles via les téléphones accessibles sans interruption, en direct ou par l'entremise d'un répondeur (Tubize) ;
- Permanences virtuelles via l'Internet à travers l'adresse générale info@planj.be ou via l'adresse mail de chacun des travailleurs du service et par l'entremise de son site www.planj.be ;
- Permanences effectives, hebdomadaires à Ittre et Rebecq et quotidiennes Tubize.

Ces permanences permettent de maintenir un lien constant avec les bénéficiaires tout en offrant au public une information sur les activités du service et ses disponibilités, tout en ayant la possibilité de contacter **Plan J** selon les modalités qui lui conviennent.

Par ailleurs, elles sont aussi des bases à partir desquelles les travailleurs du service sont amenés à rayonner dans l'environnement immédiat : en direction de structures sociales, telles que les CPAS ou PCS, ou jeunes, comme les Maisons de Jeunes, ou encore de quartiers ou cités à fortes densités de jeunes.

a) Les permanences effectives du service :

La permanence d'Ittre (Virginal-Samme)

Basée dans les locaux de la salle PISQ à Virginal (le « No Man's Land ») depuis novembre 2009, la permanence de Ittre est assurée de façon hebdomadaire, en période scolaire, le jeudi de 17 à 20 heures et à d'autres moments où la présence est jugée importante par un membre du service.

L'occupation de la salle PISQ confère d'emblée une visibilité importante du service auprès des jeunes, habitués à s'y rendre quotidiennement, les locaux faisant principalement office de Maison de Quartier destinée aux jeunes.

Le territoire d'action sur lequel est implanté le service se caractérise par une population fragilisée par la désaffiliation sociale : chômage, familles recomposées, décrochage scolaire. En plus de ce problème de désaffiliation sociale, s'ajoute la stigmatisation du lieu d'habitat.

Concrètement, lors des permanences, nous faisons face à des jeunes qui souffrent d'un sentiment d'inutilité et qui s'empêchent dans les troubles addictifs.

La permanence de Virginal s'est caractérisée par une volonté d'insister sur le travail individuel, d'aide aux jeunes et aux familles de la région. Ainsi, l'année 2015 se caractérise par un travail individuel plus important étant donné le nombre de demandes qui a augmenté au niveau des jeunes. Le travail qui était plutôt collectif dans le passé, s'organise maintenant en rendez-vous individuels autour de demandes diverses.

Les objectifs majeurs dans les interventions de l'AMO PlanJ auprès des jeunes qui fréquentent la permanence sont :

- Lutter contre la stigmatisation de la jeunesse virginaloise en valorisant ses jeunes aux yeux des membres de la communauté villageoise (respecter les règles de vie dans ce local mis à disposition, respect des plus jeunes, respect des citoyens qui fréquentent les environs,...).
- Lutter contre la désaffiliation sociale en développant l'esprit critique et développer une accroche sociale saine.

Le rayonnement du travail de l'AMO PlanJ lors des permanences a pu faire étendre notre travail sur la commune. L'école communale de Virginal a formulé une demande d'animation pour les classes de 5^{ème} et 6^{ème} fondamentale autour des sujets « Harcèlement et cyber harcèlement ». L'école, très contente de notre partenariat voudrait renouveler ces animations chaque année pour les mêmes classes.

En 2017, nous avons vécu beaucoup de changement. De nombreux jeunes, entrés dans la vie active, se sont détachés du groupe pour laisser place à d'autres jeunes moins âgés.

La moyenne d'âge des jeunes réguliers qui fréquentent la permanence a baissé et on peut l'estimer à 15 ans.

Une nouvelle dynamique est en place au niveau de la salle PISQ. Le No Man's Land a fermé ses portes pour que le J3 puisse naître au sein des mêmes locaux. Le J3 (Jittruis) est ce qui va amener ce rassemblement de jeunes à constituer dans le futur une Maison de Jeunes (MJ). La commune a recruté un nouvel éducateur spécialisé pour élever ce rassemblement de jeunes vers une MJ. L'attribution de ce poste est assurée par Lionel Lattenist. Une forte collaboration entre l'AMO et le J3 est encore plus présente et des prochains accords pour créer une antenne « Jobs à l'Appel » sur la Commune d'Ittre sont en cours.

L'AMO assure les permanences du jeudi de 17h à 20h et une présence complémentaire est assurée également un mercredi sur deux de 14h à 17h30 en alternance avec un vendredi sur deux de 17h à 20h, ces horaires étant flexibles pour répondre à toutes les demandes.

L'AMO rencontre des demandes de la part des jeunes en termes d'orientation scolaire et parascolaire. Plusieurs dossiers individuels sont ouverts pour les jeunes qui fréquentent le J3 mais on voit renaître des demandes collectives au sein de ce groupe de jeunes plus unis.

La permanence de Rebecq

La permanence de Rebecq se tient au rez-de-chaussée du 4 de la rue des Sauniers, dans le bâtiment qui abrite la consultation de l'ONE.

Durant les années précédentes, en période scolaire, la permanence tenue par Elise De Mattia ouvrait ses portes les jeudis de 16h à 19h. Mais le local était aussi régulièrement utilisé dans le cadre de différents suivis individuels.

Suite à la prise d'ampleur des demandes de suivis individuels, la présence au local de Rebecq se fait sur rendez-vous et ce, quel que soit le jour de la semaine, en période scolaire ou non. Notre intervenante rencontre également en famille, à domicile, si besoin, toute personne qui lui adresse une demande d'aide.

Ce fonctionnement sur rendez-vous et à domicile s'est poursuivi durant l'année 2017.

Les prises en considération individuelles

La permanence de Rebecq se caractérise par une volonté d'insister sur le travail individuel d'aide aux jeunes et aux familles de la région. Ainsi, l'intervenante sociale rencontre les jeunes et les familles de la commune qui ont sollicité l'intervention de l'AMO.

Rayonnement de la permanence

La volonté d'insister sur les suivis individuels implique de conférer la visibilité la plus grande au service. C'est dans cette perspective que la diffusion, auprès des particuliers et des services sociaux et ceux destinés à la jeunesse de la commune, de supports présentant le service AMO Plan J et ses différentes activités a été réalisée.

Le partenariat avec les acteurs de terrain de la commune de Rebecq.

La collaboration autour du projet « jobs à l'appel »

En 2017, l'AMO et le PCS pérennisent leur partenariat par la participation de ce dernier au projet « Jobs à l'appel » de l'AMO en 2017, par son soutien financier du projet mais aussi par sa mise en relation avec les jeunes de Rebecq.

La présence de l'AMO aux événements festifs communaux.

Ce partenariat se caractérisant par sa réciprocité, l'AMO a participé pour la sixième année consécutive au « Quenast'ival » organisé par la commune de Rebecq et avons rencontré le même succès, tant dans notre présence auprès du public de Rebecq et Quenast, que dans notre collaboration avec les jeunes de la MJ.

La présence de l'AMO dans les écoles de Rebecq.

L'AMO reste en 2017 présente dans les écoles de Rebecq via sa campagne « Respect ! ». Les animations mensuelles sont assurées dans les écoles de Rebecq par Elise De Mattia et portent sur le thème de la gestion de conflits et l'éducation à la citoyenneté.

La permanence de Tubize

En période scolaire, elle est formellement tenue 3 demi-jours par semaine (les lundis et vendredis matin et le mercredi après-midi). Dans les faits, ses heures d'ouverture sont beaucoup plus larges puisqu'elles s'étendent aux moments où nos bureaux sont occupés : quasiment sans interruption (hors les mobilisations externes de l'ensemble du personnel !) du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures ou 18 h, 18 h 30', ... suivant les nécessités du service (suivis individuels et familiaux, préparations internes diverses, réunion de groupes de jeunes, ...).

Par ailleurs, elles recoupent largement les permanences du « Point jeunesse Infor Jeunes » abrité dans nos locaux.

Le rayonnement de la permanence est réalisé d'abord en direction des deux écoles secondaires de Tubize avec lesquelles, comme on le verra ci-dessous, de nombreux partenariats sont organisés autour d'activités internes aux écoles (animations diverses, action communautaire « Bien être à l'école », ...), toutes les écoles primaires de l'entité au sein desquelles se déroule la campagne « Respect ! » (Voir également ci-dessous). Mais également à travers l'apposement d'affiches du service dans des endroits clefs de la ville et le site internet du service.

b) Les prises en considération individuelles

Les AMO sont des services d'aide spécialisés de l'Aide à la Jeunesse. Ces services étant régis par le décret du 04 mars 1991, il est logique que notre AMO partage donc la philosophie de ce décret ; à savoir que notre service veille « à apporter une aide -sociale et éducative- au jeune dans son milieu de vie ». La notion de milieu de vie reste une notion très large afin de ne pas enfermer le jeune dans un cadre de vie restreint. En travaillant avec le jeune dans son propre cadre de vie, l'AMO favorise les ressources du jeune et son épanouissement. Le milieu de vie du jeune comprend « tous les endroits que fréquente le jeune ». Autrement dit : la famille, l'école, les clubs de sports,...

Le fait de mobiliser les ressources du jeune est extrêmement important car cela lui permet de se rendre compte de ses propres compétences, de mobiliser ses propres ressources. L'AMO joue surtout un rôle d'accompagnement. On ne travaille pas pour le jeune mais avec celui-ci ! L'AMO a également pour mission « l'aide au jeune de manière préventive ». L'aide apportée y est gratuite. La particularité du travail en AMO, est que celle-ci possède trois axes d'interventions dont l'aide individuelle qui participe à la prévention de toute dégradation de relation ou de rupture avec l'environnement d'un jeune.

Une autre caractéristique de l'aide en milieu ouvert, c'est que celle-ci peut également se définir par l'absence totale de contraintes. En effet, l'AMO travaille sans mandat. En d'autres termes, l'AMO ne travaille qu'à la demande du jeune et de sa famille. C'est donc le jeune et sa famille qui feront la démarche de pousser la porte de l'institution afin d'obtenir une aide. L'aide non contraignante prend dès lors le plus fréquemment la forme d'une relation qui se construit avec un travailleur social et qui aura pour maître mot l'accompagnement.

Par ailleurs, les services AMO fonctionnant « sans mandat », la seule possibilité pour nous de garder le contact avec les bénéficiaires passe nécessairement par la relation qui a été construite avec eux. De ce dernier point de vue, Plan J est un gestionnaire méticuleux de relations interpersonnelles.

L'AMO ne travaille jamais sous la contrainte d'un organe quelconque de l'aide à la jeunesse. Néanmoins, il est important de souligner qu'à la demande du jeune, l'AMO peut très bien collaborer avec d'autres services, l'AMO aura alors une image d'accompagnateur du jeune. Il est important d'ajouter que l'AMO veille à travailler dans l'anonymat, ce qui permet de garantir la confidentialité des informations.

Le travail en AMO nécessite un respect le plus complet du secret professionnel. C'est-à-dire que, peu importe la demande faite par un service extérieur à l'AMO, aucune information ne sera transmise sans l'accord total du jeune. La prudence est de mise en cas de situation de danger pour l'enfant, l'AMO agira comme n'importe quel citoyen responsable et dénoncera la situation auprès d'instances tels le SAJ ou le Parquet. Cette démarche, si nécessaire, est toujours au préalable communiquée aux intéressés.

Le non mandat, la confidentialité, le secret professionnel et la gratuité des interventions sont les notions reprises par le code de déontologie du travailleur social mais également dans celui de l'aide à la jeunesse. Autrement dit, ces deux codes de déontologie sont des outils indispensables dans le travail en AMO.

L'action du service ne s'adresse pas uniquement aux jeunes de 0 à 18 ans : il est très régulièrement amené à recevoir des familles et à devoir traiter des situations qui relèvent de problématiques socio familiales qui ne concernent pas directement le jeune (en matière de logement, de ressources, d'endettement par exemples) mais rejaillissent sur ses conditions d'existence et son climat de vie.

Le travail individuel du service en mots

Cette année encore, l'AMO PlanJ de Tubize a répondu à un certain nombre de demandes individuelles et familiales qui ont tendance chaque année à se complexifier un peu plus. L'AMO vient en aide aux enfants, adolescents, parents, grands-parents et toutes autres personnes éprouvant des difficultés d'ordre familial, scolaire, juridique ou autres.

Les intervenants de l'AMO - en tant que personnes ressources dans divers domaines (problèmes reliés à la fréquentation scolaire, questions d'autorité parentale, questions relatives à l'éducation, ...)- offrent, à toute demande volontaire, une oreille attentive et conseillent, voir même accompagnent, en présentant les options disponibles ou en référant le jeune vers le service approprié. Ils peuvent aussi agir comme médiateurs lors d'une rupture familiale par exemple.

En tant que service de 1ère ligne, nous sommes amenés à faire des relais voire à établir des collaborations (en fonction de la situation) avec d'autres services et partenaires comme les différentes écoles de la région et les PMS, les différents CPAS, les Tribunaux de la jeunesse, le SAJ et le SPJ, les Centres de guidance et plannings familiaux, les IPPJ, diverses instances communales, ...

Leur identification est donc essentielle (missions, rouages, etc.)

Il est fréquent que, suite au repositionnement de la demande dans son contexte, d'autres questions apparaissent. Il est important que l'intervenant social recadre la ou les questions afin d'apporter la réponse ou les choix appropriés et de vérifier que le jeune et sa famille ont bien reçu la réponse à leur question et l'ont bien comprise.

C'est toujours la sécurité et le bien-être de l'enfant qui priment dans les interventions de l'AMO même si celles-ci tiennent rigoureusement compte du rôle (de leurs droits et de leurs devoirs) des parents. En effet, ce sont bien les parents qui ont la responsabilité d'assurer le bien-être de leur(s) enfant(s) et qui sont les mieux placés pour le faire. C'est pourquoi, quand l'enfant et sa famille traversent des difficultés graves, l'AMO cherche d'abord à soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle. Ce soutien donnera lieu à des formes d'aide variées, qui porteront autant sur les difficultés personnelles des parents que sur l'ensemble de leur situation familiale.

C'est seulement si l'on constate que ces efforts répétés n'ont pas donné de résultats (ex : des parents qui continuent à se désintéresser du sort de leur enfant, ne peuvent ou ne veulent pas s'impliquer dans la construction ou la reconstruction d'une relation stable, lui témoigner l'attention dont il a besoin, ...) que l'on songera à orienter la famille et le jeune vers le SAJ considéré comme une instance plus impérative.

Il arrive que des parents demandent l'aide de l'AMO parce qu'ils sont extrêmement inquiets des agissements inacceptables de leur enfant ou parce que la vie à la maison est devenue insupportable. Parfois ce sont les jeunes eux-mêmes qui prennent conscience que rien ne va plus dans leur vie et qui demandent de l'aide pour décoder ce qui perturbe.

Dans tous les cas, on retiendra que notre « public cible » étant par définition inscrit dans le cadre de l'obligation scolaire, il n'y a pas de situations qui n'ait une dimension scolaire, soit à l'origine des questions qu'il se pose, soit en conséquence de celles-ci.

Le partenariat avec les écoles et les différentes structures qui gravitent autour -PMS, écoles de devoirs, ...- est donc nécessairement au centre ou en périphérie de cette activité, mais toujours impliqué.

Par ailleurs, les conditions de vie de plus en plus précaires de familles ont des répercussions directes et profondes auprès de jeunes qui les vivent et rejaillissent dans tous les domaines de leur existence.

Or, si « la crise » peut revêtir une dimension quelque peu abstraite et simplement médiatique dans des milieux aisés ou protégés, dans l'Ouest du Brabant wallon elle constitue une réalité plus que tangible. De plus en plus de demandes d'aide se focalisent sur des problèmes d'argent, de logement et d'emploi ; y compris de la part de jeunes.

On notera encore que ces problématiques recourent très largement celles identifiées dans le cadre des demandes adressées au *Point Jeunesse* (voir ci-dessous).

Il faut enfin souligner que le travailleur social du service travaille de plus en plus la prévention au travers de l'interpellation de différentes autorités. En effet, lorsqu'un déséquilibre est constaté dans certaines situations rencontrées, l'AMO peut se permettre d'interpeller toutes les instances de l'aide et de la protection de la jeunesse, les partenaires psycho-médico-sociaux, les pouvoirs politiques communaux, etc. Le but de ce rôle d'interpellation est souvent nécessaire afin d'apporter un peu de crédibilité à certaines démarches effectuées par des familles en détresse. Familles qui ne sont peut-être pas suffisamment prises au sérieux ou qui ne peuvent rien faire avec des informations trop techniques qui leur ont été délivrées (l'exemple se fait souvent sentir lors de médiation de dettes, de l'aide au maintien des fournitures -énergie, eau-, de l'aide à l'accès et au maintien dans le logement, la sensibilisation à des problématiques sociales dans les écoles, l'orientation vers un service adapté ou une structure d'enseignement, le soutien administratif et l'accès aux droits, etc.).

Le travail individuel du service en chiffres

Indépendamment du travail que nous effectuons dans le cadre de l'animation du Point Jeunesse, Plan J a été amené à donner une information sèche (sans qu'il y ait lieu de revoir la personne et encore moins d'ouvrir un dossier) à plus ou moins 80 **jeunes ou parents**, accompagnés ou non.

52 nouveaux dossiers de jeunes et/ou de leur famille ont été ouverts ;

65 dossiers ont fait l'objet d'un **suivi** se continuant ;

Quelques 50 familles ont été **impliquées** directement dans ces suivis ;

Au total, ce sont environ **200 jeunes** qui ont été **concernés**, d'une manière ou d'une autre par le travail individuel du service.

Un dossier a une durée moyenne d'ouverture de plus ou moins 3 mois. Mais il est souvent ré-ouvert par le fait que la famille ou le jeune qui a construit une relation de confiance revient vers notre service adresser une nouvelle demande d'information ou de soutien face à de nouvelles difficultés rencontrées.

Cela étant, ces chiffres sont peu parlants, car ils recouvrent une telle diversité de situations que leur collationnement n'a, en soi, aucun sens.

Même en termes d'ordre de grandeur ils ne disent pas grand-chose : une situation va requérir quelques rendez-vous durant l'année pour une famille avec 5 enfants ; une autre va mobiliser plusieurs intervenants, plusieurs heures par semaine et plusieurs semaines d'affilée pour un jeune. Réduite en chiffres, ces deux situations se fondent alors que tout les distingue.

Mais ces chiffres ont le mérite d'exister et donc de pouvoir être communiqués.

Les prises en compte **individuelles** resteront -comme par le passé- une priorité dans notre travail. Les demandes qui nous sont adressées sont stables mais la complexité des situations qu'elles comportent est toujours aussi importante.

Des inter-visions -tenues par les travailleurs- continuent d'exister entre les intervenants sociaux qui traitent les demandes d'aide individuelle.

Une supervision externe -qui a vu le jour en novembre 2014- s'est continuée jusqu'en juin 2017. Cette supervision est destinée à armer et conforter les intervenants en matière d'accompagnement familial et d'aide à la parentalité.

Il a aussi été décidé de mettre en place des supervisions extérieures -de septembre 2016 à juin 2017- assurées par RTA. L'objectif de cette supervision est de travailler l'axe méthodologique de nos actions communautaires ainsi que de nous permettre d'avoir une réflexion plus sociologique quant à la place des AMO dans le secteur de l'AAJ (dans sa dimension institutionnelle).

c) Le travail communautaire :

L'action communautaire mise en œuvre par les services AMO vise à améliorer l'environnement social des jeunes, à apporter des réponses globales et groupales à des problèmes vécus comme individuels et à développer une dynamique de réseau et de communication, elle aussi, globale.

Cela étant, de par sa dynamique de réalisation même, l'action communautaire revêt également une dimension préventive importante.

L'action communautaire menée par le service en 2017 s'inscrit dans la continuité de celle qu'il mena en 2016 et déjà auparavant.

Et pour cause : à partir de toutes les sollicitations qui nous sont faites, nous engageons l'action communautaire du service sur des terrains requérant des réponses à moyens et longs termes, voire permanentes, plutôt que sur ceux plus ponctuels. L'ambition du service étant en effet de construire une action communautaire structurelle et non ponctuelle.

Elle s'est concrétisée cette année par 4 types d'actions majeures :

- La poursuite de la campagne « *Respect !* » mise en œuvre au sein des écoles primaires de Braine le Château, Ittre, Rebecq et Tubize en septembre 2016 et clôturée en juin 2017 ; la reprise de cette campagne en septembre 2017 dans ces mêmes quatre communes ;
- La poursuite de l'action communautaire « *Améliorer le climat à l'école* » mise en œuvre au sein de l'Institut Provinciale d'Enseignement Secondaire de Tubize ;
- Nos interventions au Collège Saint François d'Assise de Tubize ;
- La mise en œuvre de l'action communautaire « *Jobs à l'appel* » à partir de février 2015 en partenariat avec les Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Braine le Château, Rebecq et Tubize et la commune d'Ittre.

La campagne « Respect ! »

Pour la dixième année consécutive, les travailleurs sociaux de l'AMO Plan J- à savoir une assistante sociale, et trois éducatrices spécialisées A1- ont assuré toutes les animations de la campagne « Respect ! » au sein des écoles primaires de l'ouest du Brabant wallon. La majeure partie des écoles du Brabant Wallon a voulu que ce projet- la campagne "Respect!"- continue au sein de leur établissement.

Les visées du projet étant d'améliorer le quotidien à l'école des élèves, il nous a paru indispensable de pouvoir mettre en place un espace pour pouvoir les écouter afin d'apporter les réponses à leurs problèmes aussi bien sur le plan individuel que collectif.

Mais aussi, de développer une dynamique de groupe au sein de la classe et d'instaurer une communication constante.

L'aspect important pour cette année 2017 est bel et bien la continuité de la campagne dans toutes les écoles de l'Ouest du Brabant wallon où nous étions déjà impliqués et dans de nouvelles écoles qui prennent conscience de la nécessité d'octroyer un espace pour amener la réflexion sur le « savoir vivre ensemble ».

L'ampleur de la campagne « Respect ! »

Durant l'année scolaire 2016-2017, nous avons effectué près de 24 animations chaque mois dans 10 écoles de l'Ouest du Brabant Wallon, plus précisément sur les entités de Tubize, Rebecq, Braine-Le château et Wauthier-Braine ainsi que Ittre. (Veuillez consulter le tableau ci-dessous.)

Il est d'ailleurs important de mentionner que depuis le 1^{er} mai 2013 la campagne « Respect ! » fait partie de « Prévention générale ».

Nos animations ayant débutées dans le courant du mois d'octobre pour s'achever au mois de juin, c'est près de 200 animations qui ont été faites par les travailleurs sociaux de l'AMO PlanJ. Par conséquent, c'est approximativement 800 élèves qui ont participé à ces animations d'octobre 2016 à juin 2017.

Au cours de ces animations, nous avons abordé les thèmes du respect et de la socialisation, de l'élève et son entourage:

Comment je perçois mon école.

Qui suis-je ?

Quel est ma place au sein du groupe ?

Quel regard j'ai sur les autres...

Comment pouvons-nous améliorer le dialogue au sein de notre groupe ?

Notre objectif étant de proposer un espace où les élèves peuvent prendre le temps de se poser, où ils peuvent dialoguer et vivre leurs émotions. C'est un moment, dans leur scolarité, qui leur permet de se découvrir et découvrir autrui.

Tableau récapitulatif des écoles primaires et des classes impliquées dans le projet sur les entités de Tubize, Rebecq, Ittre et Braine-le-Château d'Octobre 2016 à Juin 2017 :

ENTITES	ECOLES	CLASSES					ANIMATIONS/mois
		1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	
TUBIZE	Ecole communale Ferrer				xxx		3
	Ecole communale de Clabecq			xx	xx		4
	Ecole Libre de Saintes			x	x		2
REBECQ	Ecole les « Petits pas »			x	x		2
	Ecole communale de Quenast			x	x		2
	Ecole communale de Bierghes		x			x	2
BRAINE-LE-CHATEAU	Ecole « les Rives du Hain »		x	xx			3
	Ecole « les 2 Tilleuls »			x	x		2
	Ecole « Les Coccinelles »			x	x		2
WAUTHIER-BRAINE	Ecole « les marronniers »			x	x		2
TOTAL	10 écoles	24 classes					24 animations

Du collectif à l'individuel

Au cours des animations, les élèves ont pu avoir un temps de parole durant lequel ils ont ouvertement abordé la violence verbale et physique, les problèmes familiaux mais aussi les problèmes relationnels- abordant souvent le thème de l'amitié et les conflits.

De ce fait, un travail collectif de réflexion sur les différentes formes de violences et leurs effets a été proposé mais aussi un accompagnement individuel en dehors de ces animations a été entrepris.

Parce qu'ils nous identifient comme animateurs mais aussi comme travailleurs sociaux, les instituteurs/institutrices nous informent aisément des difficultés que rencontrent certains de leurs élèves dans leur sphère familiale. Ainsi des suivis individuels ont découlé de ces 24 animations mensuelles.

Une relation, un accompagnement, un travail en famille, ont pris place au fil des mois. Le tout dans la plus grande discrétion lors des animations.

Des résultats encourageants

Le constat en ce mois de juin 2017 fût positif.

En 2017, notre équipe a été sollicitée par des enseignants afin de dispenser des animations ponctuelles sur un thème précis au sein de leur classe. Ces thèmes portaient sur l'utilisation des réseaux sociaux et les conflits en classe. Ceci explique l'augmentation du nombre d'animations et une sensible diminution du nombre d'écoles.

Toutes les écoles et les classes dans lesquelles nous sommes intervenues comprennent l'importance de cette campagne et la continuité d'année en année de celle-ci au sein de leur établissement.

Le bilan est plus que satisfaisant sur trois niveaux:

Les directions sont enchantées de notre venue au sein de leur établissement de par les témoignages des instituteurs.

Les instituteurs ont apprécié chacune des animations en adéquation avec les objectifs du projet:

- Que les élèves apprennent **ensemble à vivre** au sein du groupe classe, à se respecter et à se faire respecter dans cet environnement scolaire, avec les règles de celui-ci.
- Qu'ils aient la possibilité de **s'exprimer** sur leurs préoccupations, leurs envies, leurs angoisses, leurs colères.....
- Que l'on puisse- les élèves, l'instituteur/l'institutrice et l'éducateur- après **concertations et échanges** de paroles, trouver les réponses réalistes et les plus adéquates.

Aussi, ils ont été satisfaits de la rigueur au niveau de la tenue des animations mensuelles.

Quant aux enfants, ils ont tous participé activement à ces animations mentionnant le plaisir qu'ils ont pris à partager ces 50 minutes avec l'ensemble de la classe.

Pratiquement tous ont souligné que les animations avaient eu un impact positif sur certains d'entre eux et qu'elles ont contribué à favoriser une atmosphère beaucoup plus respectueuse en classe mais aussi dans l'école.

Rentrée scolaire 2017-2018

La majorité des écoles participantes ont été favorables à la reconduction de la campagne « *Respect !* » au sein de leur établissement. D'autres écoles ont également adressé une demande d'animations. Etant donné la conjoncture actuelle, les directions ainsi que les instituteurs rencontrent des difficultés de gestion des conflits et ont besoin de faire appel à des intervenants extérieurs. C'est pourquoi nous avons eu des demandes supplémentaires de la part des directions pour prendre davantage de classes dans le projet « *Respect !* ».

Aussi, pour l'année 2017-2018 on continue de travailler en 3^{ième} et 4^{ième} dans de nouvelles écoles mais aussi en maternelle.

Suite à la demande de plusieurs institutrices ayant eu des échos de la campagne « *Respect !* », nous avons répondu favorablement à la prise en charge des animations avec des enfants en bas âge. On travaille donc en maternelle. Etant donné que l'axe majeur est la prévention, il est opportun de commencer plus tôt.

En ce début d'année scolaire 2017-2018- voir tableau ci-dessous- nous sommes intervenus dans 12 écoles et 26 classes- c'est donc près de 800 élèves qui participent mensuellement aux animations de cette campagne « *Respect !* ». Cette campagne a pour but de respecter un droit fondamental, le droit à l'expression. En effet, le fait que les élèves puissent s'exprimer pleinement nous permet d'avoir de réelles relations constructives avec eux.

D'autant plus qu'au sein de ce lieu d'expression libre – se retrouvant face à une personne extérieure de l'école- l'élève aborde la notion du respect mutuel, des différences, de la tolérance, du compromis.... Tout cela en vue de répondre à certaines problématiques vécues au sein de l'école, de la sphère familiale et amicale.....

Pour cette année 2017, le canevas des animations s'est construit autour du thème : « *Vivre ensemble c'est.....* » Avec, notamment, des outils permettant de travailler sur la connaissance de soi et des autres et la communication non-violente, mais aussi sur les thèmes : « *Conte sur moi* », « *graine de médiateur* » et « *en route vers le pacifique* » en proposant le conte ou le jeu comme outil à la réflexion sur la place de chacun.

Il est évident que notre implication au sein des écoles primaires de l'ouest du Brabant wallon a eu un impact considérable sur les élèves mais aussi sur le corps enseignant. Plusieurs fois nous avons été interpellés par les instituteurs pour des situations conflictuelles ou délicates. Et

ceci parce qu'ils nous identifient comme travailleurs sociaux pouvant à la fois intervenir auprès du groupe et aussi auprès d'un élève en situation problématique.

Nous pouvons donc dire que notre présence, notre implantation et notre travail à long terme au sein des écoles permet d'avoir une connaissance plus fine et plus détaillée des élèves et de leur quotidien. Ces connaissances nous permettent d'avoir de réels résultats positifs et d'apporter des clefs et solutions aux problématiques rencontrées par les élèves.

Tableau récapitulatif des écoles primaires et des classes impliquées dans le projet sur les entités de Tubize, Rebecq, Ittre, Braine-le-Château et Wauthier-Braine d'**Octobre 2017 à Juin 2018** :

ENTITES	ECOLES	CLASSES					ANIMATIONS/mois
		1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Mat	
TUBIZE	Ecole communale Ferrer			x			1
	Ecole communale de Clabecq			xx	xx		4
	Ecole libre de Saintes			x	x		2
	Ecole Com Renard I			x			1
REBECQ	Ecole les « Petits pas »			x	x		2
	Ecole communale de Quenast			x	x		2
	Ecole communale de Rebecq		x				1
ITTRE	Ecole Libre	x	x				2
WAUTHIER BRAINE	Ecole « les marronniers »			x	x		2
BRAINE LE CHATEAU	Ecole « les Rives du Hain »	x	x	x	x		4
	Ecole « Les 2 Tilleuls »	x	x			xx	4
	Ecole « Les coccinelles »			x			1
<i>TOTAL</i>	<i>12 écoles</i>	<i>26 classes</i>					<i>26 animations</i>

L'action communautaire «Améliorer le climat à l'école».

Initiée durant l'année scolaire 2011-2012, le projet qui s'intitule alors « *Etre élève ? Place et identité de l'élève en première secondaire* » répond à une demande de la Direction de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire (IPES) de Tubize concernant des animations assurées par l'AMO PlanJ auprès de certaines classes de première secondaire. Ce projet sera construit avec l'aide de l'organisme de formation CEMEA.

Objectifs du projet:

- Entretien du partenariat entre le service et l'IPES par le biais d'animations réalisées auprès des élèves et d'un retour aux professeurs ainsi qu'à la direction concernant le contenu des animations.
- Permettre aux élèves de mettre des mots sur la façon dont ils se voient en 1^{ère} secondaire (classe, école, individu).
- Permettre une expression des élèves concernant le passage entre primaire et secondaire.
- Permettre aux élèves d'élaborer des pistes de réflexions pour agir différemment, développer un comportement différent.

Différentes dans leur contenu, dû à la nature des élèves présents dans ces classes respectives ainsi qu'à la dynamique présente dans ces classes, ces animations permirent, pour les élèves, l'expression de difficultés rencontrées au sein de leur classe ou l'établissement en tant que tel.

Ces difficultés ont pu être relayées à la Direction, à l'équipe éducative ainsi qu'aux professeurs qui y ont été attentifs.

De plus, les élèves ayant participé à ces animations eurent l'occasion de s'exprimer sur leur scolarité, le passage du primaire vers le secondaire et élaborer des pistes de réflexions concernant un changement personnel ou groupal vis-à-vis de leur situation scolaire.

L'année académique 2012-2013 voit naître un partenariat sous forme de binômes -au sein de ce projet- avec le Centre PMS Provincial, seules quelques classes ciblées sont concernées par le projet. Ce partenariat prendra fin en juin 2013 car le temps de travail des deux intervenantes du CPMS ne permet pas de réintégrer ce projet.

A noter qu'à partir du 01/05/2013, « *Passage* » est repris dans le projet de prévention générale 2013-2014 de la Communauté française.

La rentrée scolaire 2013-2014 voit le projet être rejoint par une collaboration nouvelle avec le Service de Médiation scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par l'entremise d'une médiatrice. Il s'opère également un changement d'appellation du projet -suite à une réflexion conjointe sur le contenu des animations- la dénomination « *Passage. Place et identité de l'élève en première secondaire* » est alors proposée tout en gardant le contenu des animations et leur régularité (2 x 50 minutes à raison de trois séances durant le premier trimestre).

De plus cette action communautaire concerne, pour la première fois de son histoire, l'intégralité des classes de première année secondaire de l'IPES (à l'époque 8 classes de première générale, 1 classe de première différenciée et 3 classes de première complémentaire) ce qui répond à la nécessité de ne pas stigmatiser certaines classes et de s'inscrire dans un projet de prévention global.

En août 2014, nous apprenons que les Services de Médiation scolaire ont vu leurs missions recentrées sur les actions de médiation en position de tiers et donc les médiateurs ne peuvent plus accompagner les projets de prévention, ni assumer des animations thématiques dans les classes. C'est donc contraint et forcé que notre partenariat avec notre médiatrice scolaire a pris fin.

2014-2015 sera décidément l'année scolaire où les plus grands changements vont s'opérer. En effet, il faut revenir à l'année scolaire précédente pour comprendre les réflexions apportées autour de notre projet.

Dans le courant de cette année-là, l'IPES adhère -comme école secondaire pilote- à un nouveau projet proposé par le CLPS de Wavre et l'Université de Mons en sa faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education. Ce projet s'axe sur les méthodes de gestion du harcèlement et vise à réduire les violences visibles et invisibles au sein d'un établissement scolaire (régulation des espaces où se passent les interactions entre les élèves, médiations entre pairs avec mise en place d'espaces de paroles collectifs, bien-être, confiance, coopération,...).

Des séances d'informations et de discussions seront mises en place au sein de l'école et verront le cercle des professeurs et éducateurs désirant s'y investir se restreindre un petit peu plus chaque mois. En effet, dans la mise en place des objectifs à poursuivre en lien avec les réalités de l'établissement scolaire (régulation des espaces, mises en place de cercles de paroles, parrainage entre les élèves, etc.), ces derniers ne se sentent pas épaulés par les professionnels (information théorique mais pas de suivi sur le terrain, pas épaulés or ils ne s'estiment pas professionnels dans la mise en place et la construction du contenu par exemple des cercles de parole). Plusieurs bonnes volontés se signalent mais dénoncent ce manque de soutien, y compris de la part de la direction de l'école.

En concertation avec la cette dernière se dessine alors la perspective de permettre au projet de tenter de répondre à ce manque pratique en proposant une nouvelle version de « *Passage* » qui s'appellera dès lors « *Améliorer le climat dans l'école* ». Cette nouvelle mouture va

intégrer les professeurs dans nos animations qui auront un caractère d'abord d'utilisation d'outils (inspirés du projet « Passage ») afin de mieux se connaître, de mieux appréhender l'autre pour arriver en cours d'année à des cercles de parole traitant des choses qui portent à réflexion au sein de chaque groupe classe (toutes les classes de première année sont concernées). 4 travailleurs de l'AMO se partagent les classes en binôme avec un professeur référent (qui ne donne pas cours à la classe qu'il va intégrer volontairement). De plus, et cela répond à une attente de l'école, ce projet qui se déroule à raison d'une fois 50 minutes par mois et par classe permet une présence durant toute l'année scolaire et non plus uniquement sur le premier trimestre.

Enfin et cela donne beaucoup de crédit à ce projet, la direction a décidé d'intégrer le projet dans le programme scolaire du premier degré. Cette décision interne permet de légitimer l'apport du contenu de ce projet citoyen et de ne plus être en « rivalité » avec un cours qui se verrait remplacer par une animation et donc de ne plus attirer sur l'action les foudres de professeurs mécontents de se voir prendre une ou deux heures de cours, et d'élèves regrettant de n'avoir pu assister à ces mêmes cours.

Septembre 2016 a vu la reconduction du projet à l'IPES dans les mêmes conditions mais avec une petite nouveauté. En effet, les professeurs, ayant animés avec les membres de l'AMO, l'année académique passée, se sont portés volontaires pour accompagner la même classe et animer des cercles de paroles autour du thème « *Améliorer le climat à l'école* ». De nouveaux professeurs volontaires se sont joints à l'équipe de l'AMO pour animer les classes de première année. Cela correspond à 18 professeurs et éducateurs volontaires de l'IPES qui participent et soutiennent activement le projet faisant partie du programme scolaire à part entière. Des réunions ponctuelles avec les professeurs et éducateurs responsables des animations en 2^{ème} secondaire se sont tenues afin de présenter les outils d'animations mais aussi dans l'objectif de proposer un feedback aux animateurs et les rassurer dans leur travail.

La fin de l'année scolaire 2016-2017 s'est terminée par une note positive. Une réunion de bilan a eu lieu en Juin comme chaque année. Les enseignants et la direction de l'IPES continuent de croire au projet et à la pertinence de la présence d'un service tel que l'AMO au sein de leur établissement. Bien que cette année d'animations fût parfois éreintante (face à la dynamique compliquée de certains groupes classe), le bilan marque la volonté de toute l'équipe de l'IPES et de l'AMO de continuer leur partenariat.

A partir de Septembre 2017, toutes les classes de 1^{ère} secondaire bénéficient à nouveau d'un cercle de parole par mois animé par un animateur de l'équipe de l'AMO ainsi qu'un enseignant. Les animations continuent également en 2^{ème} secondaire. La directrice de l'établissement, Madame Van De Gucht, étant absente depuis quelques mois, c'est le nouveau sous-directeur, Monsieur Oppezzi qui reprend la gestion du projet au sein de l'école. Au sein de l'AMO, la personne responsable du projet est Elise De Mattia.

Par ailleurs, dans la foulée de nos interventions au sein de l'IPES de Tubize, nous avons été sollicités par la direction du CEFA provincial (un département spécifique de l'IPES).

La demande portait sur une volonté du CEFA que l'AMO ait « un pied » dans l'école. A cette fin, deux de nos éducateurs se sont rendu en avril 2017 durant une matinée complète au sein de l'établissement d'enseignement en alternance. Ils ont rencontré l'ensemble des élèves, classe par classe. Ils ont pu présenter le service et ses missions. S'en est suivi un échange avec les élèves, qui a d'ailleurs débordé sur le timing prévu. Cette intervention se réitérera certainement les années suivantes.

Nos interventions au sein du collège Saint François d'Assise

Pour des raisons spécifiques au Collège, nos partenariats avec cette école sont plus discontinus et moins importants que ceux que nous pouvons mettre en œuvre à l'IPES. Etant entendu qu'en cette matière, comme dans toutes celles concernant le travail de terrain du service, nous répondons aux demandes qui nous sont adressées et sommes amenés à proposer des actions que le diagnostic social établi et actualisé par Plan J montre comme propice à répondre à des besoins potentiels mis en évidence. Dans le cas présent, c'est à la direction et/ou à l'équipe éducative de l'école d'en tenir compte ou pas.

Cela étant, le Collège a organisé, comme chaque année, la « Semaine de l'emploi et de la formation » qui s'est terminée par la « journée des partenaires ».

Cette journée est principalement réservée aux rencontres entre étudiants et différents partenaires du monde du travail et de la formation : les étudiants ont accès aux différents stands tenus par ces partenaires.

Notre stand, durant cette journée, s'axe sur la formation et l'information en matière de législation sociale et d'orientation scolaire. Toujours dans le cadre d'un partenariat récurrent, nous faisons partie du jury des TFE des futurs Agent d'Education où nous pouvons partager notre expérience et notre expertise avec le corps enseignant et les étudiants.

Ce début d'année scolaire 2017-2018 a été marqué par une nouvelle demande de cette école qui a décidé de réunir différents intervenants spécialisés dans le secteur de la jeunesse (sous-direction, éducateurs de l'établissement scolaire, médiateur scolaire, AMO, PMS). L'objectif de la création de ce -CAJ- Comité d'Accompagnement du Jeune- est de réfléchir à la problématique du décrochage scolaire et d'aboutir à des mesures d'actions concrètes pour certains jeunes en difficulté par rapport au système scolaire. Ces professionnels du secteur se réunissent donc régulièrement -une réunion par mois- au sein de cette école afin de construire ce projet, d'aider les jeunes -scolarisés dans cette école- qui rencontrent des soucis importants de décrochage scolaire actif et passif et d'envisager une prise en charge pour ces élèves en difficulté.

L'action communautaire « Jobs à l'appel »

Brève description de l'action

« *Jobs à l'appel* » est une action communautaire d'éducation coopérative s'adressant aux adolescents de 15 à 18 ans, leur permettant de créer leur emploi d'été en se faisant reconnaître dans leur « territoire de vie ».

De manière générale, l'action consiste à proposer aux jeunes qui le souhaitent de se regrouper et de se constituer en collectif afin de réaliser la publicité du projet auprès des particuliers et des entreprises susceptibles de faire appel à leurs services, d'une part et organiser et réaliser la prestation des jobs récoltés, d'autre part.

Objectifs de l'action :

- Identifier les jeunes désireux de trouver un job de vacances sans en avoir les moyens.
- Réunir et organiser ces jeunes afin qu'ils puissent, encadrés par des travailleurs sociaux, créer leurs emplois.
- Promouvoir un mode d'organisation basé sur la coopération et la collectivité.
- Valoriser et/ou revaloriser ces jeunes par la participation active à un projet complexe.
- Permettre aux jeunes d'obtenir une expérience professionnelle supplémentaire.
- Participer à la structuration du jeune et de son mode de vie.
- Avoir, par la suite, un impact positif sur la scolarité du jeune.

Déroulement :

En janvier 2017, le service AMO Plan J décide de renouveler l'action « *Jobs à l'Appel* ». Dès lors, outre les contacts habituels entre l'AMO et les partenaires, des contacts spécifiques sont repris avec les différents partenaires.

Les jeunes ont travaillé aussi bien chez les particuliers qu'au sein d'entreprises et seront considérés légalement comme des bénévoles défrayés. Les jeunes toucheront leurs défraiements respectifs à la fin du projet, mi-septembre 2017.

Le tarif de leurs prestations étant passé depuis 2014 à 8 € / heure.

Publicité du projet auprès des jeunes et des entreprises

Entre janvier et mars, des affiches, réalisées avec l'aide de notre infographiste, destinées à faire connaître l'action auprès des jeunes de l'Ouest du Brabant wallon sont distribuées dans les principaux lieux de passage des jeunes sur les communes de Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize (écoles secondaires, Maisons de Jeunes, galeries commerçantes, sandwicheries, clubs sportifs, milieu associatif...).

Le contact est de nouveau pris au niveau des presses locales pour publier et diffuser la reprise du projet au plus grand nombre de jeunes qui habitent sur les communes de l'OBW. Des publications sur le site internet de l'AMO ainsi que sur le Facebook permettent un grand nombre de partage concernant la réunion d'information prévue le 1^{er} mars à 15h dans une salle communale. Cette salle plus grande nous permet de pouvoir accueillir les nombreux jeunes attendus.

Cette réunion d'information fut organisée afin d'informer les jeunes de la réelle teneur de l'action et des engagements qui leur sont demandés de prendre s'ils veulent participer à « Jobs à l'Appel ».

Parallèlement, la majorité des entreprises de l'Ouest du Brabant wallon furent visitées dès janvier par les membres du service afin de réaliser la publicité du projet dans l'optique de décrocher des jobs à destination des jeunes. Un dossier de présentation du projet à destination des entreprises a été réalisé et diffusé.

Les inscriptions

Vu l'engouement que le projet a suscité l'an dernier, nous avons invité les jeunes à contacter l'AMO par téléphone afin de fixer un rendez-vous de pré-inscription avec l'un des travailleurs du service.

La rencontre pré-inscription s'est déroulée sous forme d'un entretien individuel pour chaque jeune en présence obligatoire d'un parent. Cette rencontre nous a permis de répondre à leurs éventuelles questions sur l'action et parcourir ensemble la convention de volontariat. Chacun aura donc pu prendre connaissance également du règlement spécifique du projet (R.O.I.). Chaque jeune a rempli un dossier de candidature et les parents ont pu remplir les formulaires d'autorisation de participation, de renonciation aux droits à l'image et le dossier médical. Le groupe une fois constitué participera aux formations.

Organisation des formations

Depuis 2013, l'équipe de Plan J a décidé de mettre en place une série de formations courtes apportant les connaissances de bases sur le travail de jardinage, de peinture en bâtiment et de sécurité.

Un partenariat, avec l'équipe des ouvriers de la commune de Tubize (dépôt Communal) et son Echevin des travaux publics, a été mis en place.

Cette initiative a été reconduite en 2017. En effet, les jeunes ont cette fois-ci bénéficié de deux matinées de formation organisées de la manière suivante : un demi jour de théorie pour les travaux de jardinage (prise de connaissance des machines, consignes de sécurité) ainsi qu'un demi-jour de théorie pour les travaux de peintures (présentation du matériel, consignes de soin et de sécurité). Ensuite, un demi-jour de pratique pour les travaux de jardinage et un demi-jour de pratique pour les travaux de peinture. Ceci a permis d'alléger le temps de formation pour les jeunes tout en concentrant son efficacité.

Ce partage d'expérience avec les ouvriers communaux est d'une réelle richesse pour les jeunes qui appliquent sur les chantiers ce qu'ils ont appris lors des formations. Mais il y a également une valorisation des travailleurs du dépôt communale qui se prêtent au jeu et devienne alors des formateurs attentifs aux besoins des jeunes.

Mise à disposition d'un véhicule au Service Social Communal.

En 2017, devant la croissance importante du projet, l'AMO a bénéficié de l'aimable soutien du Service Social Communal de Tubize. Ainsi, nous avons pu bénéficier de l'utilisation d'une camionnette de 8 places, permettant un accompagnement plus simple des jeunes sur les chantiers.

Publicité auprès des particuliers

A partir de fin mai, le groupe de jeunes formant le collectif « Jobs à l'appel » fut invité à prospecter dans les quartiers de l'OBW.

Quelques 4000 dépliants seront créés à cette occasion : ils comprennent une description du projet, les services proposés, le tarif horaire et les coordonnées du service. Le nouveau flyer fût créé en 2017 afin de remettre au gout du jour les informations et offrir un visage plus moderne au projet.

Des équipes de jeunes ont été constituées afin que ceux-ci puissent distribuer ces dépliants dans les boîtes aux lettres des particuliers des 4 communes de l'Ouest du Brabant wallon. Il s'agissait de pouvoir impliquer les jeunes dans le projet avant l'été, les faire se rencontrer et collaborer ensemble afin de faire connaître le projet.

Récolte de jobs et réalisation de devis

Fin mai, des demandes émanant des entreprises et des particuliers commencèrent à affluer, via la ligne téléphonique du service et l'adresse courriel créée pour l'occasion.

Journée d'activité extérieure (« Team Building »)

L'organisation du Team Building a été prise en charge par l'équipe de l'AMO Plan J. La journée du 3 juillet s'est déroulée à Pairi Daiza, le parc animalier. Nous n'avons pas pu rassembler le groupe en entier sur cette activité mais que quelques jeunes manquaient à l'appel. Cette journée a permis de mieux connaître les jeunes, qu'ils fassent également plus connaissance entre eux avant de travailler ensemble sur les mêmes chantiers.

Le Service Social Communal a répondu présent pour le bon déroulement du Team Building. Le SSC a pris à sa charge la moitié des entrées pour le parc.

Nous avons l'impression que le groupe s'est renforcé sensiblement durant cette journée.

Fonctionnement du projet en période estivale

Dès les premiers jours de juillet, des jeunes furent sollicités pour réaliser des travaux, la plupart du temps chez des particuliers et plus sporadiquement dans des entreprises, celles-ci ayant, pour la plupart, déjà engagé des étudiants attirés.

L'été fut ainsi découpé en dix semaines ; chaque semaine étant assurée par trois responsables qui s'occuperont :

- De la réalisation de devis chez les entreprises et les particuliers sollicitant le service.
- De répondre au téléphone ou aux courriels pour tout ce qui concerne le projet.
- De la coordination de la réalisation des travaux par le collectif de jeunes.
- De l'accompagnement des jeunes sur les chantiers, de l'encadrement de ceux-ci et des visites mi- chantiers.

Septembre 2017, clôture de l'action

Début septembre, une réunion de clôture de l'action fut organisée, regroupant l'équipe de Plan J et les jeunes de « Jobs à l'Appel ».

A l'occasion de cette réunion, un Power Point comprenant des photos des jeunes au travail et des témoignages d'employeurs fut projeté : une façon de valoriser le travail que les jeunes ont réalisé.

L'argent gagné par les jeunes durant l'été leur fut entièrement reversé sur leurs comptes en banque respectifs mi-septembre 2017.

Réalisation des objectifs :

Les jeunes ayant participé au projet provenaient des quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon. Les participants possédaient des profils variés allant de jeunes désaffiliés sociaux lourds à des jeunes issus de la classe moyenne supérieure : tous les milieux socio-économiques éprouvent donc des difficultés à trouver un job de vacances.

Les jeunes ont été valorisés dans leur travail par les commentaires positifs émanant des différents employeurs. Ce processus de valorisation s'est répercuté au-delà de l'action même, permettant par exemple de renforcer la personnalité des jeunes dans leur scolarité. Cela a pu se vérifier auprès des jeunes qui continuent à côtoyer le service.

En outre, ils ont pu faire l'expérience du travail de groupe, la plupart des devis concernant plusieurs jeunes simultanément.

L'un des enjeux concernant l'édition 2017 de l'action communautaire « *Jobs à l'appel* » était sa mise en place dès le mois de janvier afin de permettre une constitution plus rapide d'un groupe de jeunes et favoriser ainsi leur implication encore plus active dans « *Jobs à l'appel* » par le biais d'activités internes.

Par le biais des différentes réunions regroupant les membres du collectif ainsi que lors de la journée d'activité extérieure cet enjeu fut rencontré.

Le nombre de devis réalisés fût de 22 en 2017. La somme récoltée par le collectif de jeunes à l'issue du projet est de 5784 €. Le nombre de devis a diminué mais les chantiers étaient plus importants, ce qui explique pourquoi le défraiement total est supérieur à l'année 2016. Certains devis ont dû être refusés car ils nécessitaient le travail d'un professionnel ou parce que les risques estimés étaient trop grands : abatage d'arbres, nettoyage de toiture,... L'implication de tous les membres de l'équipe fût nécessaire. L'équipe est restée plus longtemps sur les chantiers et des visites mi- chantier régulières ont été mises en place pour offrir un encadrement sécurisant et rassurant pour nos jeunes.

Cependant, « *Job à l'Appel* » est un projet que l'on pourrait qualifier de fort et fragile. C'est effectivement un projet qui existe depuis longtemps mais qui nous coute cher en frais de déplacement pour le service, ce qui met le projet dans de grandes difficultés étant donné que les subsides ne sont pas au rendez-vous.

Le fait que les demandes d'inscriptions au projet augmentent d'années en années nous montre la réelle nécessité de notre projet mais cela nous confronte aussi à une problématique grandissante pour laquelle nous risquons d'être submergés.

C'est sur ces conclusions que se fonderont les bases de la reconduction du projet par Plan J en 2018.

L'extension du projet sur l'Est du Brabant wallon.

L'équipe de Jobs à l'appel a réalisé un outil pédagogique destiné à permettre à d'autres services, d'autres institutions, de mettre sur pied des actions « Jobs à l'appel » adaptées à leur territoire d'intervention en 2015.

Car, si le constat que nous faisons de la situation de nombreux jeunes désireux de prester un job de vacances sans pouvoir y arriver dans l'Ouest du Brabant wallon est avérée, la conjoncture de crise que vit le pays et l'Europe laisse à penser que l'avenir risque fort d'être, au mieux, semblable au présent... Et donc l'opportunité de « Jobs à l'appel » au moins aussi évidente qu'aujourd'hui, puisque, tous secteurs confondus, le nombre d'emploi étudiants a baissé de plus de 5% en Belgique.

Le service SAJMO de Jodoigne, suite à la rencontre avec l'équipe de PlanJ a mis le pied à l'étrier et a ainsi développé le projet sous l'appellation « Jobs et Moi » sur le territoire de l'Est du Brabant wallon en 2015.

Au-delà de cette reprise de projet, la collaboration entre les deux AMO s'est pérennisée par la mise en place d'un projet commun, reprenant une dénomination commune et un support de communication commun. Les équipes se sont donc rencontrées plusieurs fois en 2016 afin de travailler sur la rédaction de supports et la mise en place du projet.

En 2017, les deux AMO continuent à collaborer sur le projet à travers les contacts réguliers de leurs directions.

Perspectives

Chaque année, le projet est analysé et réétudié par les intervenants de Plan J afin qu'il évolue et s'adapte à la réalité de terrain.

1. Clarifier avec les jeunes, à plusieurs reprises, que le projet ne va pas leur rapporter la somme maximum possible et qu'ils ne travailleront pas tous les jours et ce pendant 8h.
2. Accompagnement plus spécifique pour les jeunes qui en ont besoin (présence sur le chantier d'un membre de l'équipe).
3. Clarifier avec certains employeurs les types de machine de jardinage que les jeunes ne peuvent absolument pas manipuler (ex : tronçonneuse).
4. Maintenir le mode d'inscription des jeunes : plus individualisé et sur rendez-vous pris via notre secrétariat.
5. Développement du projet « Alors On Bosse ! » en prolongement avec JAA. Proposer à des jeunes majeurs de se réunir et travailler ensemble autour de leurs difficultés communes.
6. Étendre le projet sur la commune d'Ittre via le J3 en collaboration avec Lionel Lattenist (responsable jeunesse).

d) Les activités collectives

Les activités collectives mises en œuvre par les services AMO visent à induire une sensibilisation à différentes problématiques auprès de jeunes, mais aussi à élaborer et à apporter, avec des jeunes et en interaction avec leur environnement social, des réponses collectives.

Depuis l'adoption du nouvel « arrêté AMO » par la Communauté française, les activités collectives ont disparu en tant qu'axe spécifique du champ d'action des services AMO, pour être, s'il y a lieu, subordonnées à des actions communautaires et s'y inscrire. Cependant, le décret en préparation au Cabinet de Monsieur le ministre Madrane entend revaloriser et donc réhabiliter ces activités.

Cela étant, le service s'est consacré en 2017 à deux types d'action collective qui s'inscrivent clairement dans l'esprit du nouveau texte législatif organisant :

- La participation à la « Vitrine de l'Aide à la Jeunesse en Brabant wallon » ;
- Participation aux « Journées de l'orientation » organisées par la Province du Brabant wallon?

La participation à la « Vitrine de l'Aide à la Jeunesse en Brabant wallon »

Début 2015, le service s'est associé, au travers de réunions de coordination, à la conception et la mise en place de la traditionnelle « Vitrine de l'Aide à la jeunesse » présentant le travail et les méthodologies des différents services sociaux basés en Brabant wallon, traitant des problématiques « jeunesse » au sens large (aide à la jeunesse, jeunesse, santé).

La Vitrine de l'Aide à la jeunesse est organisée par la Coordination Spontanée une année sur deux. Cette journée qui se déroule à l'Institut Cardijn a été organisée en novembre 2017 et a accueilli -comme à chaque fois- une centaine de services du Brabant wallon (Aide à la jeunesse mais aussi autres secteurs : Police, ONE, Ecoles, ...).

Cette journée est l'occasion pour les travailleurs sociaux de différents horizons, de découvrir et d'interpeller les acteurs des différents secteurs spécialisés qui concourent à l'application du décret de 1991 relatif à l'aide à la jeunesse. Les stands, les conférences et les ateliers permettent de mieux cerner les multiples réalités des interventions et des prises en charge des institutions et services spécialisés. Trois **Conférences** ont eu lieu le matin simultanément :

« Actualités en déontologie dans le secteur de l'aide et de la protection de la jeunesse » La déontologie dans le secteur de l'aide à la jeunesse.

« Le fil rouge, un outil de continuité dans l'accompagnement des jeunes »

« La nouvelle configuration de l'action sociale publique à l'épreuve de la déssectorisation : Quels effets sur le public « incasable » du secteur de l'AJ ? »

L'après-midi, des **ateliers** permettent à des services d'expliquer en petit groupe leur réalité de terrain, les changements et/ou les outils mis en place.

Le groupe porteur de l'organisation comprend, outre Plan J, le Parquet jeunesse de Nivelles, le SAJ et le SPJ de Nivelles, l'IPPJ de Wauthier-Braine, l'Hôpital « Le Domaine », le PPP « L'Entretemps », le service AMO « Carrefour J », Clairs Vallons, Alternatives familiales et l'Amarrage.

Notre présence dans les réunions de préparation et lors de la Vitrine furent des occasions de faire rayonner l'action du service dans toute la province ainsi que de créer ou de maintenir les bases du travail en réseau avec les différents services rencontrés et leurs agents.

Participation aux « journées de l'orientation »

Notre service a participé pour la cinquième fois en 2017 aux journées de l'orientation organisées par Inforjeune et la province du Brabant Wallon. Cet événement avait lieu sous forme d'un salon de l'étudiant au parc à mitrilles à Court-Saint-Etienne.

Cette action est destinée aux étudiants de l'enseignement secondaire et leur permet de rencontrer les intervenants du monde du travail et des études. Différentes grandes entreprises belges étaient présentes, ainsi que plusieurs écoles d'enseignement secondaire technique et professionnel étaient représentées par un stand tenu par les élèves eux-mêmes. Enfin, les hautes écoles et universités étaient présentes également.

Les jeunes visiteurs, après avoir bénéficié d'un test d'orientation et de connaissance de soi dispensé par les PMS, ont pu peaufiner leur projet d'avenir et prendre toutes les informations nécessaires auprès des différents stands.

Notre service, via son antenne inforjeune, a participé à cet événement en tant que guide dans le salon. Notre rôle était d'accueillir les groupes d'étudiant, prendre connaissance de leurs questions et les guider au travers des différents stands afin qu'ils puissent trouver des réponses concrètes et les informations nécessaires.

3. La gestion et l'animation du Point Jeunesse.

Pour rappel, le Point Jeunesse -depuis le 25 août 2017- anciennement appelé Point Relais Infor Jeunes de Tubize (né d'une convention entre la Commune de Tubize et Infor Jeunes Brabant wallon) est géré et hébergé par l'AMO PlanJ depuis plus de 20 ans.

Il nous paraît pertinent qu'un service d'information jeunesse soit associé à un service d'aide à la jeunesse. L'échange méthodologique est très riche.

Le Point Jeunesse est un service d'information au public qui met à disposition de tous, une information détaillée, complète et indépendante sur tous les sujets qui concernent la jeunesse.

Nous répondons à toutes les personnes qui ont une demande en rapport avec la jeunesse, que l'on soit enfant, parents, grands-parents et quel que soit son statut.

Le Point Jeunesse est consulté quotidiennement pour des questions liées à l'enseignement, la vie familiale, l'emploi, l'aide sociale, les loisirs, le logement, la justice, etc.

Nos missions consistent à donner une information ou de la documentation rendue accessible par un travail de synthèse et expliquée en fonction de la demande.

Les utilisateurs s'informent sur des solutions possibles et réalisent ensuite leur choix personnel en connaissance de cause.

Afin d'affirmer notre service comme centre de ressources -pour l'information des jeunes- pour toutes personnes et institutions concernées, nous développons et participons à divers projets qui répondent à un besoin exprimé : permanences, partenariat, formations, etc.

Statistiques, du Point Jeunesse de Tubize, de janvier à décembre 2017.

Total des demandes : 944

Total des personnes : 711

Nombre de demandes :

Thèmes :

Janvier : 64

Février : 41

Mars : 102

Avril : 88

Mai : 94

Juin : 101

Juillet : 30

Août : 96

Septembre : 175

Octobre : 58

Novembre : 73

Décembre : 22

...

- enseignement et formation : 495

- travail et emploi : 308

- protection sociale /Aide: 18

- citoyenneté Justice : 41

- famille/vie affective/santé : 25

- consommation/cadre de vie/logement : 54

- loisirs et vacances : 3

- services (internet, photocopies, prêts livres) :

régulièrement nous avons des demandes de

consultation internet et d'accès à un pc pour

rédigier un cv, une lettre de motivation,

Visites : 366

Téléphone : 578

Ecrit : 0

Comme chaque année plus de 80 % des demandes découlent de notre travail individuel et communautaire au sein de l'AMO.

Les domaines d'information sont majoritairement axés sur les thèmes de l'enseignement et du travail.

Les demandes d'information en matière d'orientation ou liées à des problématiques scolaires ainsi que le domaine des démarches après les études et de la recherche d'un job étudiant ont toujours la cote.

Le Point Jeunesse c'est aussi des outils utilisés à la demande des écoles.

Un des outils remis au goût du jour au travers de ses questions/réponses est le jeu du « Passe Partout ». Il s'agit d'un outil interactif permettant de sensibiliser et susciter chez les jeunes une démarche d'information. Il leur donne des pistes de réflexion concernant des aspects importants de notre existence et décèle les préjugés. Il permet aux jeunes de mieux comprendre les informations qu'ils reçoivent. Ce jeu offre une ouverture sur l'extérieur et permet aux jeunes de mieux connaître leur environnement au sens large. Il fait aussi prendre

connaissance aux jeunes des organismes, associations, personnes ressources vers qui se tourner. Le jeu permet enfin un véritable échange intergénérationnel (les adultes qui accompagnent participent activement, invitent les jeunes à la réflexion et apprennent de ces derniers).

Pratiquement, il se présente comme un jeu de société, type questions réponses, tournant autour de 7 thèmes traités par le Point Jeunesse : l'autonomie, l'emploi, le social, la justice, les loisirs, les relations et l'enseignement.

Le jeu se joue en équipe et nécessite une réflexion de groupe (écouter l'avis de chacun, se concerter et fournir une réponse commune). Il est utilisé dans nos actions de prévention

4. Perspectives pour 2018 et après...

Les perspectives que nous voyions pour l'évolution du travail du service au terme de l'année 2016 étaient plutôt optimistes puisque se dessinait une refonte profonde du fonctionnement de l'AAJ à partir de l'élaboration par Monsieur le Ministre Madrane et son équipe d'un nouveau texte. Non pas un Arrêté, ni un Décret, pas plus qu'une Loi mais bien ni plus ni moins qu'un « *Code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse* ».

C'était sans compter avec la décision de Monsieur Lutgen du 1^{er} juin de cette année, évoquée en introduction du présent rapport, qui mettait un frein brutal au processus d'élaboration, reposant largement sur la concertation des différentes parties concernées, du texte et des différents arrêtés d'application qu'il devait entraîner. Le tout devant être avalisé par le Gouvernement de la Communauté française et voté par son parlement.

En septembre, lorsqu'il apparut que la mise en place d'une majorité alternative à la direction politique de la Communauté française ne pouvait se réaliser, le travail du cabinet repris. Mais dans un climat lourd, plein de suspicion et de marchandages divers ralentissant tout son fonctionnement.

A la fin de l'année 2017, il est question que le Code soit voté par les parlementaires de la Communauté. Mais un tel texte, quelles que soient ses qualités et son ambition, n'est rien sans les arrêtés d'application qui doivent permettre sa mise en œuvre concrète par l'Administration et, ensuite sur le terrain des différents services.

Les échéances politiques étant courtes, les jeux politiques risquent de se développer encore d'avantage et nul ne sait ce qui pourrait en résulter pour l'AAJ.

Si le bon sens voudrait que le travail en chantier soit finalisé avant la fin de la législature en cours, le coup de tonnerre de juin dans le ciel politique n'indique pas vraiment que ce soit lui qui prévaille aujourd'hui dans le monde politique.

Nous restons dans l'expectative : en attendant que ce qui a été ébauché jusqu'ici et dont nous avons connaissance, s'affine et se concrétise de façon opérationnelle pour l'ensemble des services agréés.

L'année 2018 se profile donc de façon très particulière ou parfaitement belge : teintée d'un surréalisme décoiffant